

lefigaro.fr

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » - Beaumarchais



SUR LES TRACES DE GEORGE ORWELL

QUAND L'ÉCRIVAIN VIVAIT DANS LA MISÈRE À PARIS

PAGE 20

LES COUPLES MYTHIQUES DU PARFUM

DANS LES COULISSES DE CARNAL FLOWER

PAGE 16

JEUX D'ÉTÉ PAGE 18

EUROPÉENNES

Les ténors des partis aux abonnés absents PAGE 4

PARLEMENT

Mal à l'aise dans la majorité, les déçus de Macron tentent de s'organiser PAGE 5

COLOMBIE

Entretien avec le président sortant, Juan Manuel Santos PAGE 6

PRISONS

Nouvelle agression d'un surveillant à Nîmes PAGE 9

MÉTÉO

Chaleur suffocante, sécheresse, pics d'ozone... Les fléaux de la canicule PAGE 12

CHAMPS LIBRES

• La chronique de Renaud Girard
• Entretien avec Jean-Pierre Digard
PAGE 13

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de lundi: Canicule: pensez-vous que les municipalités en font assez pour les personnes âgées ?

OUI 48% NON 52%

TOTAL DE VOTANTS: 18525

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr

Énergie: les éoliennes sont-elles une bonne solution écologique ?

A. EISENSTADT / THE LIFE PICTURE COLLECTION / GETTY IMAGES - FOTOGESTOBER - STOCKADOBRE.COM - ILLUSTRATION: REUTERS

AND: 2.80 € - BEL: 2.60 € - CH: 4.00 FS - CAN: 3.40 € - D: 3.20 € - A: 3.50 € - ESP: 2.90 € - Grèce: 3.00 € - GB: 2.50 € - GR: 3.20 € - DOM: 3.00 € - ITA: 3.00 € - LUX: 2.60 € - NL: 3.20 € - PORT: CONT: 3.00 € - MAR: 22 DH - TUN: 4.20 DT - ZONE CFA: 2.500 CFA ISSN 0182-5652



HISTOIRES D'ESPIONS
CET AGENT DU SDECE QUI DÉFIA DE GAULLE
PAGE 22

ENQUÊTE
POURQUOI LES FRANÇAIS SONT FÂCHÉS AVEC L'ÉCONOMIE PAGES 24 ET 25



Joël Robuchon, le chef aux 24 étoiles s'est éteint

Le grand cuisinier français est mort à Genève lundi, à l'âge de 73 ans. Il avait commencé sa fabuleuse carrière dans son Poitou natal, avant de connaître la célébrité dans le monde entier, notamment au Japon, pays où il cumulait le plus d'étoiles (sept). PAGES 14 ET 15

PHOTO: LE FIGARO MAGAZINE

La fronde anti-éoliennes prend de l'ampleur

Le gouvernement souhaite doubler le nombre d'éoliennes sur le territoire dans les cinq prochaines années. Mais la contestation s'intensifie et réunit des opposants de tous bords.

Ils sont mélancoliques, propriétaires de belles demeures ou anarchistes. Entre eux, un point commun: le rejet des éoliennes, qui se manifeste de manière radicale. En juin, un incendie volontaire a détruit une installation dans la Drôme. Le nombre de recours judiciaires augmente fortement: 70%

des projets sont attaqués devant les tribunaux administratifs. Jusque-là cantonné aux associations, ce mouvement trouve des relais dans le monde politique: Xavier Bertrand, le président des Hauts-de-France, a ainsi lancé un observatoire destiné à contrôler le développement de cette politique.

→ **PLAN HULOT: UN AN APRÈS, UN BILAN DÉCEVANT**
→ **PARCS. PRODUCTION... LA FILIÈRE SE DÉVELOPPE MALGRÉ CERTAINS FREINS**
→ **LE LONG DES CÔTES, L'ÉOLIEN TOURNE AU RALENTI**
→ **AUCUN IMPACT IDENTIFIÉ SUR LA SANTÉ HUMAINE** PAGES 2, 3 ET L'EDITORIAL



La Turquie se ferme aux réfugiés syriens

Saturée par la présence de plus de 3,6 millions d'exilés syriens sur son territoire, la Turquie, qui pariait sur une chute du régime de Damas, a mis fin à sa politique d'accueil systématique des réfugiés, soutenue financièrement par l'Union

européenne. Conséquence: le nombre de migrants qui tentent d'entrer illégalement en Europe est à nouveau en hausse. Les départs de clandestins depuis les côtes turques vers le Vieux Continent ont augmenté de 60% en 2018. PAGE 8

ÉDITORIAL par Bertrand de Saint-Vincent bdesaintvincent@lefigaro.fr

Vents contraires

Don Quichotte est de retour. Un vent de colère souffle contre les éoliennes. De l'illustrateur Philippe Dumas au président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre ces pylônes de plus de cent mètres de haut qui défigurent le territoire terrestre et, demain, maritime. Pêcheurs bretons, paysans normands, défenseurs du patrimoine, de l'environnement ou simplement des finances publiques, la coalition antiéolien gonfle comme un spi. Les reproches s'accumulent: atteinte à l'intégrité des paysages et au cadre des monuments historiques, pollution sonore ou lumineuse, danger pour les oiseaux migrateurs ou la faune marine. Sans oublier l'accusation majeure: le tarif exorbitant du rachat garanti de l'électricité produite par cette forêt de mâts dont il faut souligner que les pales ne tournent que 23% du temps en moyenne. Quel gâchis. Quel triste chemin parcouru entre l'idée initiale, séduisante, d'utiliser la force du vent pour produire une électricité renouvelable et sa réalisation, qui fait aujourd'hui figure d'épouvantail et s'annonce comme un gouffre financier. Que d'amateurisme, d'incohérences.

Comment expliquer, par exemple, que tandis que l'on continue à enterrer les fils électriques, on parsème les champs - et bientôt les océans - de pylônes coulés dans le béton dont nul ne se soucie de savoir ce qu'ils deviendront lorsqu'ils seront obsolètes? Prodiges de la technocratie. Conduite à coups de subventions et de promesses illusives, livrée à l'air du temps et teintée de frénésie idéologique, notre politique énergétique manque de vision globale et à long terme. Lorsque, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France fit le pari du nucléaire, ce choix fit l'unanimité et fut un sursaut. À l'heure où s'impose la nécessité de faire évoluer ce schéma, Emmanuel Macron, qui aime à se draper dans les habits du général de Gaulle, se doit d'en redéfinir, dans la clarté, les contours et les enjeux. Loin des «petits arrangements entre amis» et du saupoudrage arbitraire, la politique énergétique française mérite mieux que des battements d'ailes. ■

La France vent debout contre les

Le plan du gouvernement pour favoriser leur expansion fédère et remodèle la contestation, de plus en

MARIE-ESTELLE PECH @MarieEstellePech

APRÈS les McDonald's et les champs d'OGM, la prochaine cible des écologistes ou des zadistes sera-t-elle l'éolien? En juin, un feu criminel détruisait une éolienne et en endommageait une autre à Marsanne, dans la Drôme. L'attaque a été revendiquée mi-juin par un site libertaire précisant «s'attaquer aux dominations». Du bourgeois au militant néo-naziste en passant par l'anarchiste, le pêcheur et le châtelaïn, l'opposition à l'éolien est «de plus en plus composite», affirme Fabien Bouglé, porte-parole du collectif d'opposants Touche pas à nos lieux!, en guerre contre le projet de parc éolien au large de l'île de Noirmoutier, en Vendée.

Certes, cette opposition a historiquement débuté chez des pronucléaires situés bien à droite, «mais ça change», souligne cet élu versailles, spécialiste du marché de l'art, qui témoigne avoir assisté à une lecture sur le sujet dans une «librairie anar de gauche» à Paris, et qui prophétise «une grande révolte populaire anti-éoliennes». D'autant que semble s'opérer une mutation: la contestation, jusque-là cantonnée aux citoyens et aux associations anti-éoliennes, trouve désormais des voix et des relais dans le monde politique pour porter le combat. Ainsi Xavier Bertrand, ancien ministre du Travail et actuel président de la région des Hauts-de-France, qui a lancé fin juin un observatoire de l'éolien afin de mieux contrôler l'expansion des parcs dans sa région, qui «défigure complètement les paysages» et

«coûte les yeux de la tête». Ou encore ces dix députés, tant de la majorité que de l'opposition, qui ont signé une tribune, «Stop aux nouvelles éoliennes!», dans nos éditions du 20 juin dernier.

La France constitue aujourd'hui le quatrième parc d'Europe derrière l'Allemagne, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Sa proportion d'électricité éolienne représente moins de 5% de sa consommation mais, d'ici à 2023, les éoliennes terrestres devraient doubler, passant de 7 300 à quelque 15 000. «C'est le deuxième gisement de vent

De nombreuses associations jouent sur les angoisses des gens, propageant des idées reçues

PAULINE LE BERTRE, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE FRANCE ÉNERGIE ÉOLIENNE

d'Europe et la deuxième façade maritime. Le potentiel est considérable», selon Pauline Le Berthe, déléguée générale de France Énergie éolienne (FEE). Si l'Allemagne a depuis longtemps compris «la nécessité impérative d'avoir une transition énergétique, en France, de nombreuses associations jouent sur les angoisses des gens, propageant des idées reçues». Le degré d'opposition à l'éolien serait, selon elle, unique en Europe, lié à notre histoire avec le nucléaire.

De fait, malgré le discours politique français très volontariste sur le sujet,

malgré les sondages favorables à l'éolien menés auprès des Français, l'installation des éoliennes suscite de plus en plus d'opposition. On compte 70% de recours contre les permis de construire devant les tribunaux administratifs, contre 50% il y a cinq ans. Une perte de temps pour les promoteurs: la mise en route d'un parc est désormais d'environ neuf ans, contre quatre pour l'Allemagne. Pour accélérer le processus, le gouvernement a décidé de supprimer le premier degré de juridiction, le tribunal administratif, pour passer directement à la cour administrative d'appel. Un projet de décret est actuellement en consultation devant le Conseil d'État. Cela se pratique déjà pour les projets éoliens en mer, les multiplexes de cinéma et les supermarchés. Un projet «antidémocratique» pour Fabien Bouglé, et qui, ces derniers mois, mobilise et durcit plus encore le front anti-éolien.

Les associations d'opposants s'offusquent aussi d'un décret paru le 11 juillet qui permet de moderniser les parcs existants sans reprendre de zéro toutes les études d'impact. Que reprochent ces opposants à l'éolien? Sa laideur, sa proximité avec des habitations et des monuments historiques, ses nuisances sonores, ses lumières «aveuglantes», des installations entachées de multiples prises illégales d'intérêt de la part des élus. Les arguments sont multiples. Et parfois écoutés. Des éoliennes ne seront ainsi pas installées en arrière-plan du paysage du Mont-Saint-Michel, pas plus que du côté du pont du Gard. Pauline Le Berthe, elle, indique qu'en France «les restrictions d'installa-

tion sont les plus élevées d'Europe. On multiplie les études d'impact liées à la biodiversité, le patrimoine, les habitations». À l'entendre, une éolienne implantée à 500 mètres d'une habitation, le minimum réglementaire, «fait un bruit semblable à celui d'un frigidaire». Elle vante la compétitivité du mégawatt éolien, 64 euros contre 110 pour le nucléaire dernière génération. Inversement, Karine Poujol, à la tête de l'association Gardez les caps, considère que les 64 éoliennes prévues en baie de Saint-Brieuc provoqueront la mort de la biodiversité sous-marine, alors même que la zone est protégée Natura 2000. Elle anticipe un bruit «semblable à celui d'un décollage d'avion». Lolk Le Floch-Prigent, ancien PDG d'EH Aquitaine, défend les coquilles Saint-Jacques du cap Fréhel, qui pourraient être «très affectées» par ces installations fixées par 42 mètres de fonds. L'ancien industriel se défend de jouer pour le camp des pronucléaires, lui qui «tousjours défendu le fait qu'il fallait diversifier», rapporte-t-il au Figaro. Il met en doute cette politique qui «pénalise notre compétitivité en augmentant nos importations de matériel: 95% des investissements de l'éolien viennent d'Allemagne, du Danemark, d'Inde ou de Chine, tandis que deux tiers des exploitants viennent d'ailleurs».

Ce printemps, la Cour des comptes affirmait que «le tissu industriel français a peu profité du développement des énergies renouvelables». Malgré des moyens considérables, qui se sont élevés en 2016 à 5,3 milliards d'euros. La prévision de dépense publique en 2023, elle, est de 7,5 milliards d'euros. ■

7 300
éoliennes
sur l'ensemble français.
fin mars 2018. Elles sont réparties dans 1 230 parcs, la plupart comptant moins de 10 unités

Ci-dessous, à gauche: le parc éolien de Mazeray-Bignay en arrière-plan de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély, en Charente-Maritime. À droite: les éoliennes dressées sur le col de la Serra, à Erça, au Cap Corse.



Parcs, production... La filière se développe malgré certains freins

DELPHINE DENUIT @delphinefigaro.fr

LA FILIÈRE éolienne terrestre connaît un fort déploiement depuis 2015, sous l'impulsion politique. La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit de porter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32% en 2030. Si une grande majorité de l'énergie renouvelable reste aujourd'hui produite par nos quatre cents barrages hydrauliques, la part de l'éolien terrestre dans le mix énergétique croît chaque année. La Fédération Énergie éolienne (FEE) recense à fin mars 1 230 parcs éoliens, soit 7 300 éoliennes réparties sur l'ensemble du territoire.

Mais c'est en Occitanie, dans le Grand Est, les Hauts de France et le Centre-Val de Loire que l'on retrouve la puissance installée la plus forte: aujourd'hui, elles regroupent plus de 60% de la production nationale, selon le Syndicat des énergies renouvelables (SER). Résultat: l'énergie éolienne terrestre représente, au premier semestre, 6,3% de la consommation nationale d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 12 millions de ménages (hors chauffage et eau chaude), selon les derniers chiffres de la FEE. La part de l'éolien devrait grimper dans les pro-

chaines années, jusqu'à atteindre, selon le SER, 16% du mix électrique en 2030 avec un parc de 40 gigawatts (GW). Actuellement, on en est loin: la puissance du parc éolien terrestre installé s'élève à 13,6 GW, soit moins de 10% de la puissance des parcs européens. Mais «la France devrait tenir l'objectif de l'actuelle programmation pluriannuelle de l'énergie d'un parc installé de 15 GW à fin 2018», assure, confiante, Pauline Le Berthe, déléguée générale de la FEE.

Un stockage problématique

Pour peser dans le mix électrique, le développement de l'éolien doit encore surmonter plusieurs obstacles. Techniques, d'abord. À la différence d'une centrale, qui fournit de l'énergie en continu, une éolienne produit une énergie intermittente dont le stockage reste problématique. C'est là que le bât blesse. Car, même si la France représente, selon les experts, le deuxième meilleur potentiel éolien d'Europe, la production d'énergie éolienne reste aléatoire et donc difficilement comparable avec celle des énergies fossiles. Autre frein à son développement: son coût. À 65 euros en moyenne le mégawatt-heure (MWh), le coût de l'éolien terrestre reste supérieur à celui du nucléaire (42 euros/MWh). Mais le SER anticipe une baisse de 30% de son prix en 2030, s'établissant à 50 euros le

MWh. Enfin, troisième entrave au développement de l'éolien: sa réglementation. La FEE a récemment dénoncé les conditions du dernier appel d'offres bouclé fin mai. Celui-ci n'a rassemblé que 300 mégawatts (MW) de projets, au lieu des 500 MW attendus par l'État. Les industriels n'ont pas souhaité concourir pour ne pas prendre de risques face à une réglementation mouvante.

Le Conseil d'État vient en effet de retoquer l'autorité en charge de suivre et d'octroyer les appels d'offres. Dans son avis, il estime que le préfet ne peut pas être compétent à la fois pour réaliser les évaluations environnementales des projets et les autoriser. Pour les parcs dont l'autorisation est purgée de tout recours, cela n'a guère d'incidence. Mais pour tous les parcs dont l'autorisation est en cours d'instruction (3 000 MW) ou ceux pour lesquels l'autorisation est attaquée, le risque d'annulation est grand. «Au regard des temps de développement actuels des projets (cinq à sept ans minimum, NDLR), cette situation de blocage retardera les volumes installés à l'horizon 2020-2021», s'inquiète la déléguée générale de la FEE. De quoi mettre en danger la filière? Non, rassure le ministère de la Transition écologique et solidaire, qui promet de résoudre ce problème réglementaire par décret dès la rentrée. ■

Le long des côtes, l'éolien tourne au ralenti

800
foyers
français
sont alimentés
en moyenne par
une éolienne de 2 MW

6,3%
de l'énergie
produite en France
au premier
semestre provient
de l'éolien

65
euros
coût moyen du
mégawatt-heure
produit par l'éolien
terrestre, encore
supérieur à celui
du nucléaire

TRÈS DÉCRIÉ en France, l'éolien en mer n'a pas le vent en poupe. Annoncée le 26 juillet, la décision de Naval Energies de mettre fin à ses activités dans l'hydrolien a été le dernier contretemps d'une filière - les énergies marines renouvelables - qui accumule depuis des années échecs et péripiéties. Deuxième surface maritime mondiale avec 3 500 kilomètres de côtes, l'Hexagone dispose pourtant d'une situation géographique qui se prête particulièrement bien à son développement. Le pays constitue le «deuxième gisement éolien d'Europe derrière la Grande-Bretagne et devant l'Allemagne», selon la société de conseil européenne BearingPoint, qui estime que la France est «moins ambitieuse que ses voisines».

Premiers parcs en 2021

En 2009, le Grenelle de la mer avait en effet fixé pour objectif d'atteindre 6 gigawatts (GW) d'éolien en mer posé à l'horizon 2020 (contre 20 GW visés par la Grande-Bretagne). Non seulement cet objectif ne sera pas atteint mais on sait déjà qu'en 2020 le nombre d'éoliennes le long des côtes françaises s'élèvera à... zéro. Nos voisins, eux, en comptent plus de 3 600 le long de leurs côtes. Certes, une éolienne flottante (arrimée sur un flotteur en béton) a été installée au printemps au large

du Croisic, en Loire-Atlantique, mais il s'agit d'un projet pilote pour tester la performance du dispositif.

Les premiers parcs en mer ne devraient pas être opérationnels avant fin 2021. Emmanuel Macron vient, en juin, de donner son feu vert définitif au développement de six projets. Il a conditionné son accord à une renégociation tarifaire avec les industriels, qui avaient remporté les appels d'offres en 2012 et 2014. Au final, l'État a réduit ses subventions de 40%, soit près de 15 milliards d'euros d'économies pour le contribuable, ramenant ainsi le coût du mégawatt-heure (MWh) à 150 euros au lieu de 200. Du Trepport jusqu'à l'île d'Yeu-Noirmoutier en passant par Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Courseulles-sur-Mer et Fécamp, ces six projets regroupent plus de 400 éoliennes pour une puissance d'un peu moins de 3 gigawatts et font tous l'objet de recours en justice.

Quatre autres projets de fermes flottantes pilotes ont été confirmés par l'Ademe. «À l'horizon 2023, ces projets devraient représenter 2,5% de la consommation électrique globale», estime Pauline Le Berthe, déléguée générale de France Énergie éolienne (FEE). D'ici à 2028, l'association table sur une puissance installée de 12 GW, capable de générer 10% du mix électrique national. ■

éoliennes

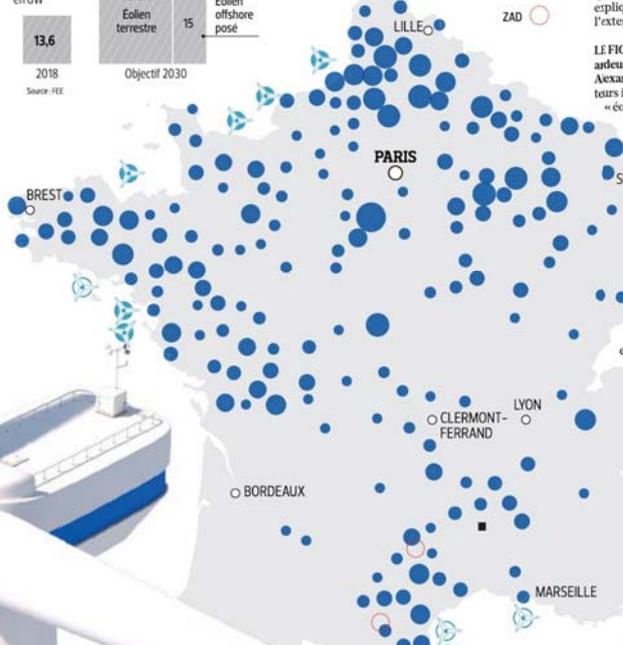
plus composite et ardente.



IMPLANTATION DES PARCS ÉOLIENS TERRESTRES

PROJETS DE PARCS ÉOLIENS...

- ... offshore posés
- ... offshore flottants



Gady : « C'est la première menace qui pèse sur les paysages français »

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉGENIE BASTIE ebastie@lefigaro.fr

PRÉSIDENT de la société Sites et Monuments, qui se bat pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, Alexandre Gady explique son engagement contre l'extension du parc éolien.

LE FIGARO. - Pourquoi une telle ardeur contre les éoliennes ?
Alexandre GADY. - Les aérogénérateurs industriels polluants (AIP), dits « éoliennes », sont la première menace qui pèse aujourd'hui sur les paysages français.

Ces machines gigantesques sont désastreuses, non seulement parce qu'elles envahissent l'horizon, mais encore parce que cet objet unique, partout et en tout lieu, banalise les paysages français dont la diversité fonde la richesse. La France, avec ses sites exceptionnels, est ainsi menacée d'être uniformément recouverte d'un objet industriel de couleur blanche au design primaire.

À ce rythme, dans dix ou quinze ans, notre pays aura changé de visage. Et il sera trop tard : qui voudra payer pour les faire enlever, quand on découvrirait leur nocivité ? On se retrouverait au pire avec des champs d'éoliennes rouillées, comme en Californie, au mieux avec d'énormes socles de béton enfoncés dans le sol, impossibles à éradiquer.

De nombreux paysages sont-ils déjà gâchés ?

Fin 2017, la France comptait environ 7000 éoliennes, et il est prévu d'en construire jusqu'à 20000 ! Des paysages entiers sont déjà profanés : je pense à la cathédrale de Coutances, dont il existe une vue célèbre où l'on voit une éolienne entre les deux tours, mais aussi à la charmante ville de Saint-Jean-d'Angély, en Charente, ou au cap Cour, à Erès. L'appareil de l'État s'est jeté dans l'éolien avec une forme de dogmatisme absolu. Il est question de mettre des éoliennes face aux plages du Débarquement ou à proximité du Mont-Saint-Michel... Les promoteurs en mettraient dans la Galerie des Glaces s'il y avait du vent ! Rien ne semble arrêter ce qui est devenu un totem politique, abreuvé de subventions d'argent public. Pire, il n'y a plus moyen de négocier. Sous cet aspect, M. Emmanuel Macron est resté très « vieux monde », lui qui veut poursuivre la désastreuse politique de ses prédécesseurs.

Mais la sauvegarde de l'environnement ne doit-elle pas passer avant des considérations esthétiques ?

Voilà l'argument éculé : mettre en cause les éoliennes ferait de vous un lobbyiste du nucléaire ! L'association dont je suis président se donne certes pour objectif la défense de la beauté, pas de l'environnement. Ce qui ne signifie pas que nous ne soyons pas sensibles à la cause écologique, bien au contraire. Mais nous pensons que celle-ci ne doit pas se faire en détruisant les paysages. Une éolienne ne fonctionne qu'environ 30 % du temps et il faut près de 300 mètres cubes de béton pour fonder chaque engin ! L'éolien est un problème industriel, mais également religieux : est-ce qu'on y croit ou pas ? Étudiant la question depuis plusieurs années, je suis très sceptique sur les effets véritablement écologiques de ces machines. Si cela fonctionnait, ce serait différent, or les éoliennes ne fabriquent presque pas d'élec-

tricité - mais beaucoup d'argent en revanche.

L'éolien en mer est-il une bonne alternative au ravage des campagnes ?

L'éolien terrestre est une catastrophe esthétique et, de plus, n'est guère efficace. En mer, il y a évidemment plus de puissance, mais pour lutter contre l'eau. Il faut des engins encore plus énormes, qui nécessiteront un entretien onéreux. Je suis pour ma part convaincu que la solution passe par la biomasse et le solaire.

Comment vous mobilisez-vous contre l'extension du parc éolien ?

Nous attaquons régulièrement des projets en justice. Il y a des victoires mais aussi beaucoup d'échecs. La France est le pays où il y a le plus de recours citoyens en la matière. Les Français n'aiment pas ces machines car ils sont attachés à leurs paysages, une richesse unique et gratuite qui appartient à tous.

Le paysage fait-il partie du patrimoine culturel ?

À l'évidence ! Le problème aujourd'hui est l'existence de deux ministères qui traitent séparément de ces questions, la Culture et l'Environnement. Or, le paysage n'est pas naturel, c'est d'abord une création humaine, façonnée par des siècles de sédimentation historique. Si un paysage ne se construit pas en un jour, il est très facile en revanche de le détruire rapidement et de manière irréversible. C'est pourquoi nous réclamons depuis plusieurs années un audit sur les aérogénérateurs. Si on doit irrémédiablement changer le visage de la France, on peut bien prendre le temps d'évaluer les coûts et les profits de ces engins. Si un tel audit était mis en œuvre, on s'apercevrait sans doute que les lobbys qui sont derrière tout ce business aiment moins la nature que l'argent... Il faut donc d'urgence que le gouvernement ouvre un débat transparent !

LES SIX OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

- 1 Rendre irréversible l'accord de Paris**
La France souhaite l'adoption avec ses partenaires d'un pacte mondial pour l'environnement, accord juridiquement contraignant afin d'ancrer l'accord de Paris en droit international.
- 2 Transformer le quotidien des Français**
Le gouvernement entend faire de la rénovation thermique une « priorité nationale », pour éradiquer les bâtiments « passoires », et veut rejoindre le parc automobile à travers la prime de conversion.
- 3 En finir avec les énergies fossiles**
Fermer les dernières centrales à charbon d'ici à 2022, mettre fin à la vente des voitures émettant des gaz à effet de serre d'ici à 2040, et atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.
- 4 La France, pays à l'économie verte**
Inciter entreprises et écoles à collaborer davantage. Innover écologiquement afin de porter la part des énergies renouvelables à 32% en 2030.
- 5 Préserver les écosystèmes**
Transformer l'agriculture, protéger les Français des événements climatiques extrêmes, mettre fin à l'importation de bois provenant des grandes forêts tropicales.
- 6 Coopérer internationalement**
À travers la « diplomatie climatique », la France veut pousser l'Union européenne et les organisations internationales à intégrer les enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain.

LES ÉOLIENNES TERRESTRES

tripales à axe horizontal sont les plus courantes.

Diamètre du rotor : 80 à 110 m
Hauteur du mât : 80 à 100 m
Hauteur totale : 120 à 155 m
Puissance : 1,8 à 3 MW
Distance minimale : 500 m des habitations



LES ÉOLIENNES OFFSHORE.

Elles sont destinées aux fonds marins de moins de 50 m. Ce sont les plus grandes et les plus puissantes. Le diamètre du rotor peut dépasser 150 mètres.



LES ÉOLIENNES OFFSHORE FLOTTANTES.

Implantées loin des côtes, elles évitent la pollution visuelle et bénéficient de vents plus forts et constants.



Hulot : un an après, un bilan décevant

ANTOINE PELÉ @antoine_pele

L'ÉCOLOGIE n'est pas qu'une affaire de paroles. Si l'arrivée au gouvernement de Nicolas Hulot avait été félicitée par les écologistes, le premier bilan de l'action du ministre peut laisser perplexe. Et le programme écologique mené par l'ensemble du gouvernement, encore plus. En cause, l'omniprésence d'Emmanuel Macron sur la scène internationale, le fracas des ambitieux objectifs climatiques face à la réalité du pouvoir et le puissant rôle des lobbys.

Rarement pourtant un gouvernement n'avait été aussi ambitieux sur le climat. Le plan de Nicolas Hulot, présenté à l'été 2017, prévoyait d'en finir avec les énergies fossiles (voir ci-dessus). Mais après un an d'exercice, le ministre de la Transition écologique et solidaire dresse lui-même un premier bilan mitigé de son action, avec des résultats en deca des courageux objectifs. « Le changement n'est pas à l'échelle », reconnaît-il en juillet dernier.

Légitimité réduite

Bien que satisfait de la mise en place de la prime de conversion, qui a bénéficié à 75000 usagers de la route, le héraut de l'écologie ne peut s'enorgueillir que d'une maigre sa-

tisfaction. Celui qui a lutté contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes n'a ainsi pas pu faire fléchir le gouvernement sur le glyphosate.

« L'exécutif est composé de ministres anti-écologie, comme Travert (Agriculture), Le Maire (Économie) et Darmanin (Comptes publics), qui font de l'ombre à la sincérité de Nicolas Hulot », attaque Julien Bayou, porte-parole d'Europe Écologie-Les Verts. Le ministre a donc du mal à trouver sa place, au point de menacer à plusieurs reprises de quitter le gouvernement. Mais, entre autorisation à Total d'importer 300000 tonnes d'huile de palme par an et mutisme sur le projet Montagne d'or en Guyane qui veut extraire six tonnes du métal en pleine forêt amazonienne, les sujets sur lesquels Hulot se fait invisible sont nombreux, ce qui, aux yeux des militants écologistes, affaiblit sa légitimité.

C'est surtout sur le volet international que la France entend rayonner. Depuis la COP21, le gouvernement veut être au premier plan de la transition écologique. Avec l'accueil de 32 chercheurs à la suite de l'appel « Make our planet great again » et le projet d'une résolution à l'ONU pour ancrer l'Accord de Paris dans le droit international, Emmanuel Macron refuse d'être inactif. « Mais hormis les discours, il n'y a rien », conclut Julien Bayou. ■

Aucun impact identifié sur la santé humaine

MARIELLE COURT mcourt@lefigaro.fr

RISQUES sanitaires, impacts sur la faune... Les éoliennes font l'objet de nombreuses accusations. Qu'en est-il ? Côté santé, l'Anses (Agence de sécurité sanitaire) s'est penchée en 2017 sur les études analysant les effets que pourraient avoir les basses fréquences sonores et les infrasons dus aux éoliennes. « Les mécanismes d'effet sur la santé regroupés sous le terme « vibroacoustic disease » rapportés par certaines publications, ne reposent sur aucune base scientifique sérieuse », précise le rapport, qui ajoute : « Les connaissances actuelles en matière d'effets potentiels sur la santé liés à l'exposition aux infrasons et basses fréquences sonores ne justifient pas de modifier les valeurs limites existantes. »

Oiseaux et chauves-souris

Pourtant, l'Agence reconnaît que, parmi les riverains, « des situations de réel mal-être sont rencontrées, et des effets sur la santé parfois constatés médicalement ». Le problème est que « la causalité avec l'exposition aux infrasons et basses fréquences sonores ne peut pas être établie de manière évidente ». Elle plaide donc pour plus d'informations et la poursuite des études.

Des études, il y en a aussi eu pour évaluer l'impact des grands moulins sur la faune, oiseaux et chauves-souris notamment. Ces machines tuent-elles en masse les oiseaux ? La réponse la plus récente vient de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), qui a compilé 197 rapports sur le sujet. « Le nombre de cas de collisions constatés est globalement faible au regard de l'effort de prospection mis en œuvre (35903), soit 803 cadavres d'oiseaux », dont 102 appartenant à des espèces protégées, souvent des rapaces, souligne le rapport.

Toutefois, la LPO alerte sur le fait que 60 % des cadavres ont été trouvés à proximité de zones dédiées à la conservation des oiseaux sauvages et demande donc que l'on évite d'implanter des éoliennes dans ces secteurs. L'impact est en revanche plus élevé pour les chauves-souris. Attraitées par les machines, elles se heurtent aux pales. La variation de pression provoquée par la vitesse des pales les blesse également. Il y aurait de 33 à 79 chauves-souris tuées par éolienne et par an.

L'évitement des sites présentant les plus forts enjeux de biodiversité est donc présenté comme la principale solution permettant de limiter les conséquences sur les espèces patrimoniales, qu'il s'agisse d'oiseaux, de chauves-souris ou de mammifères marins. ■